

24 et 31 mars : lutter pour nos garanties collectives du public et du privé

Droit du travail, statut général des fonctionnaires, salaires et conditions de travail, l'ensemble du dispositif législatif et réglementaire mis en œuvre par le gouvernement a pour but de limiter, rogner et réduire les droits et garanties collectives des salariés de notre pays. Malgré les modifications apportées par le premier ministre à sa loi El Khomri, pour satisfaire les demandes des organisations syndicales d'accompagnement, cette loi aménage toujours les droits du patronat au détriment de ceux des salariés acquis de longue lutte. Le premier ministre ne réussira pas à nous convaincre :

Ni négociable, ni amendable : RETRAIT!!

Pour les fonctionnaires, la loi El Khomri-Valls-Hollande et l'inversion de la hiérarchie des normes, la mise en œuvre du RIFSEEP individualisant les rémunérations des fonctionnaires, constituent un seul et même projet : individualiser pour remettre en cause les garanties collectives des travailleurs et les soumettre aux chantages patronaux et à des relations de gré à gré entre le travailleur et son employeur. La réforme des retraites nous a appris que les réformes qui concernent le privé finissent tôt ou tard par s'appliquer dans le public. Certaines parties du Code du travail s'appliquent aussi au public, notamment en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Remettre en cause le Code du travail et inverser la hiérarchie des normes, c'est rendre possible, à terme, la remise en cause du statut général des fonctionnaires déjà largement entamé par la mise en œuvre du RIFSEEP qui individualise la rémunération des fonctionnaires, contrevenant ainsi aux principes fondateurs de la fonction publique.

Tous unis dans la lutte, salariés du privé, titulaires et contractuels des services publics, étudiants et jeunes en formation pour obtenir les qualifications qui leur permettront de trouver un emploi, nous devons obtenir le retrait de la loi « Travail ». Malgré l'état d'urgence et la criminalisation de l'action syndicale, nous luttons également pour l'annulation du RIFSEEP et pour une juste et conséquente revalorisation du point d'indice après un gel de 6 années.

CGT, FO, Solidaires, FSU appellent avec les organisations de jeunesse, UNEF, FIDL, UNL à la grève interprofessionnelle public-privé le 31 mars pour le retrait du projet de Loi El Khomri. Malgré les tentatives d'intimidation du gouvernement notamment à l'égard de la jeunesse, la CGT FERC Sup appelle les personnels des établissements d'enseignement supérieur et de recherche à y participer massivement, ainsi qu'à la journée de mobilisation du 24 mars (jour de présentation du projet au conseil des ministres).



Affiche du printemps 1968, on ne peut plus d'actualité...

- ► POUR le retrait du projet de loi El Khomri
- ▶ POUR des droits renforcés des travailleurs contre l'arbitraire patronal
- ► POUR l'annulation du RIFSEEP
- ▶ POUR une revalorisation immédiate du point d'indice et l'intégration des primes dans les salaires
- ▶ POUR la défense et le renforcement du statut général des fonctionnaires
- ► POUR la défense et la protection des libertés, de l'action et de l'expression syndicales
- ► POUR l'arrêt de l'état d'urgence et l'abandon du projet de déchéance de nationalité
- ▶ POUR GAGNER, relever la tête et conquérir de nouveaux droits !!